

**Discours de Monsieur Daniel Senesael, Député-Bourgmestre, à
l'occasion de l'inauguration des logements « Tremplin »**

Rue de la Verte Plaine, 4
7730, Estaimpuis

Lundi 15 mai 2023, 17h00

Mesdames, Messieurs,

Cher.ère.s membres du Collège communal, du Conseil communal et du CPAS,

Madame la Directrice Générale,

Cher.ère.s membres du personnel communal,

Cher.ère.s ami.e.s,

C'est avec bonheur et fierté que nous nous réunissons aujourd'hui afin d'inaugurer ces dix logements « Tremplin » dans le but d'étendre, encore et toujours, l'accès au logement pour nos concitoyennes et nos concitoyens tout en favorisant leur ancrage au sein de notre entité.

En effet, ce projet d'envergure s'inscrit dans une ambition constante de développement d'une politique de logements publics forte et tournée vers la jeunesse. Accueillir et maintenir, au sein de nos villages, de nouveaux foyers, forme l'un de nos chevaux de bataille au sein du Collège communal et ces nouvelles habitations, fraîchement sorties de terre, permettront à de nombreuses personnes de s'implanter sur notre territoire communal.

Quel fabuleux projet que celui-ci ? Dix logements flambant neufs permettant à de jeunes couples ou familles, même monoparentales, qui souhaitent, à court ou à moyen terme, faire bâtir ou acheter un logement, d'acquérir une autonomie tout en restant au cœur d'Estaimpuis. Ces habitations sont donc une opportunité en or pour des locataires en quête de projets personnels de s'offrir une passerelle vers la propriété.

Pour ce faire, les autorités communales ont investi 1.300.000 € pour la création de ces dix « maisons de passage » dédiées à faire prospérer notre communauté pour que chaque personne qui le désire puisse s'offrir la chance de mener à bien ses projets.

Donner une chance à chacune et chacun, voici la valeur centrale qui a poussé notre commune dans cet investissement pour l'avenir. C'est, par ailleurs, dans ce cadre qu'un logement accessible aux Personnes à Mobilité Réduite a également été créé pour ne laisser personne de côté.

Concrètement, avec un loyer mensuel fixé à 400 € et une possibilité de remboursement en fonction de la durée de la location et à condition d'acheter, de louer ou de faire bâtir à Estaimpuis, les avantages d'emménager au sein de ces « Tremplins » sont nombreux et je tiens à rappeler que le formulaire de candidature est toujours disponible sur le site internet de notre entité : www.estaimpuis.be afin d'adresser son dossier avant le 31 mai prochain.

Sur ces mots, je tiens à remercier le cabinet d'architecture ARCADUS et particulièrement son gérant Stéphane MEYRANT ainsi que son architecte Juliette CHANTRAINNE pour le suivi minutieux de ce chantier dont la conceptualisation a démarré il y a quelques 23 mois. Aussi, permettez-moi de féliciter et de remercier la société INTERCONSTRUCT qui a mené de main de maître une année de travaux, nécessaire pour que nous puissions nous retrouver cette après-midi.

Qu'il me soit, enfin, permis d'adresser mes remerciements les plus vifs à l'ensemble de nos équipes communales pour leur dévouement à faire éclore ce projet d'envergure. Je pense d'abord à Pascale BÉTHUNE du service urbanisme et à Julien DEMARQUE, responsable du service technique, sans oublier notre Echevin des Travaux, Frédéric DI LORENZO pour son soutien attentif à l'évolution du chantier.

Le champ des possibles se construit ensemble et je suis convaincu que nous verrons rapidement une jeunesse emplie d'ambitions personnelles s'imprégner de ces lieux pour conquérir son futur sereinement.

Félicitations à toutes et à tous, et partageons, ensemble, le verre de la convivialité !